



Direction Générale des Services

03.20.66.58.24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE CINQ NOVEMBRE

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 octobre 2025.

Nombre de conseillers en exercice : 33

PRÉSENTS

Francis VERCAMER Maire, Pascal NYS Adjoint, Ghislaine BUYCK Adjointe, Jean-François LECLERCQ Adjoint, Anne DASSONVILLE Adjointe, Philippe SIBILLE Adjoint, Blandine LEPLAT Adjointe, Laurent PASTOUR Adjoint, Fabienne LEPERS Adjointe, Said LAOUADI Adjoint, Therese NOCLAIN Conseillère déléguée, Chantal LAHARNAR Conseillère, Etienne DELEPAUT Conseiller délégué, Bruno DUQUESNOY Conseiller, Fatima KARRAD Conseillère déléguée, Sabine HONORE Conseillère, Barbara RUBIO COQUEMPOT Conseillère déléguée, Kamel MAHTOUR Conseiller délégué, Eugénie CARBON Conseillère, Christelle DUTRIAUX Conseillère, Jérôme MEERSEMAN Conseiller délégué, Guillaume BOCQUET Conseiller, Jean-Adrien MALAIZE Conseiller délégué, Thibaut THIEFFRY Conseiller, Anne-Charlotte DEMEULENAERE Conseillère, Clémentine NOUQUERET Conseillère, Sana EL AMRANI Conseillère, Jacques DUPONT Conseiller, Mathilde LOUCHART Conseillère

ABSENTS EXCUSES :

Emmanuelle GUILLAIN ayant donné pouvoir à Jean-François LECLERCQ,
Gaetan DECOSTER ayant donné pouvoir à Thibaut THIEFFRY,

ABSENTS :

Rafik BZIOUI
Karima CHOUIA

DEL_2025_081

ENV - CLASSEMENT DES SECTEURS PAVÉS DE PARIS-ROUBAIX ET SON VÉLODROME

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération DEL/2020/DG/106 du 30 septembre 2020 portant adoption du guide des orientations des politiques hémooises 2020/2026 favorisant notamment les modes de déplacements doux en adoptant un programme d'investissement en faveur de l'aménagement et l'entretien de chemins piétonniers et pistes cyclables afin d'améliorer le réseau existant, de relier entre eux les différents tronçons et de les connecter avec les villes environnantes.

Vu la délibération-cadre relative au développement du réseau cyclable de la ville de Hem « Plan vélo Hémoois »

Vu l'étude de classement réalisée par la DREAL ;

Considérant que le Paris-Roubaix, souvent surnommé « L'Enfer du Nord », n'est pas simplement une course cycliste ; c'est un événement emblématique profondément enraciné dans l'histoire et la culture du nord de la France. Cette course qui existe depuis 1896, se déroule sur environ 250km, dont près de 55km sur routes pavées. La course Paris-Roubaix traverse des paysages variés. Les célèbres secteurs pavés sont des vestiges tangibles de l'ère industrielle, rappelant l'époque où le Nord de la France était un centre industriel majeur. Ces pavés, usés par le temps et imprégnés d'une riche histoire, sont des témoins matériels de l'importance économique passée de la région. Leur préservation est un enjeu majeur afin de conserver cette mémoire historique et de rendre hommage aux champions cyclistes qui ont marqué cette discipline.

Le Paris-Roubaix attire chaque année des milliers de spectateurs et de touristes, générant des retombées économiques significatives pour les territoires traversés. De nombreux cyclistes amateurs viennent de partout pour parcourir les mythiques secteurs pavés, renforçant ainsi l'attractivité touristique de la région tout au long de l'année.

L'évolution du tracé de Paris-Roubaix a suivi les avancées techniques de l'époque industrielle. Avec l'optimisation des transports, de nombreuses routes ont été macadamisées, ce qui a poussé les organisateurs à rechercher de nouveaux secteurs pavés, principalement vers l'est du territoire. Depuis 1968, le tracé est relativement fidèle à celui que nous connaissons aujourd'hui, traversant le Valenciennois, le Cambrésis, la Plaine de la Scarpe, la Pévèle et le Pays Lillois. Toutefois, une certaine flexibilité demeure dans le choix des secteurs pour chaque édition, bien que certains tronçons soient incontournables chaque année, tels que le Carrefour de l'Arbre, la Trouée d'Arenberg ou encore Mons-en-Pévèle

Néanmoins, une forte pression subsiste quant à la macadamisation de certains secteurs pavés, menaçant leur existence et, par conséquent, la continuité de la course dans sa forme actuelle. Si ces secteurs venaient à disparaître, Paris-Roubaix pourrait perdre une partie de son caractère unique et ne plus offrir le nombre de kilomètres pavés nécessaires pour maintenir son statut de légende. Le classement des tracés en tant que patrimoine historique offrirait une protection juridique, garantissant la préservation pérenne de ces pavés face aux aménagements potentiels, en assurant qu'ils ne soient ni modifiés ni détruits. Des initiatives locales, comme celles des Amis de Paris-Roubaix, montrent une volonté de

préserver ces éléments emblématiques, mais un soutien plus formel et structuré est nécessaire.

La course Paris-Roubaix et ses pavés forment un bien culturel en série, une « collection » d'éléments discontinus où chaque tronçon contribue à la valeur de l'ensemble en lui apportant une part de signification. Seul cet ensemble, en tant que tel, justifie son intérêt.

La DREAL a engagé la démarche de classement en commençant par la réalisation en 2024 d'une étude de classement nécessaire pour confirmer l'intérêt et la pertinence du classement, pour établir un périmètre cohérent à la parcelle et des orientations de gestion partagées.

Pour permettre à la DREAL de conduire à bien cette procédure, le conseil municipal de Hem doit se prononcer sur l'instauration d'une servitude d'utilité publique sur le secteur pavé référencé P53, qui mène de Hem à Willems, correspondant à la RD64 avec 1410 m de pavés qui a été retenu sur Hem. Il est précisé que ce secteur ne fait l'objet d'aucun projet de construction.

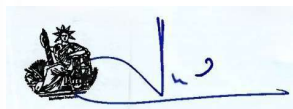
La ville de HEM souhaite ajouter la demande de classement du secteur pavés de l'avenue d'Aljustrel, réalisé en septembre 2010, lors de l'aménagement du *Jardin des Perspectives*. Ce secteur, de 75m de long et de 8m de large, a été réalisé dans les règles de l'art, avec des pavés en porphyre, identiques en taille aux autres secteurs de la course Paris Roubaix. La célèbre course emprunte cet itinéraire chaque année depuis 2014. Il est bordé d'un côté par le parvis « Alain Bondue », inauguré en 2024, et de l'autre par le monument dédié à « Hennie KUIPER et à tous les cyclistes ».

Vu l'avis conforme de la commission Environnement et Mobilité du 8 octobre 2025 ;

A l'unanimité le Conseil municipal décide :

- d'approuver le projet de classement des secteurs pavés,
- de demander le classement des pavés de la rue d'Aljustrel en complément des secteurs retenus,
- d'autoriser la DREAL à conduire la procédure correspondante,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes et documents nécessaires à la réalisation de cette délibération.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,



Francis VERCAMER
Maire de Hem
6 nov. 2025